



# DAUMERAY FLASH

Numéro 40 - Novembre 2016

## Le dimanche 20 novembre 2016

**Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.**

- 10 h 30 : Messe à Daumeray animée par la fanfare de Mozé sur Louet  
11 h 30 : Départ pour le cimetière.  
Dépôt de gerbe et cérémonie commémorative  
12 h 15 : Verre de l'amitié au Théâtre Rouget le Braconnier.



## Notre nouvelle Communauté de Communes

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015, redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Le 1er janvier 2017, le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) sera opérationnel dans le département de Maine-et-Loire. Le SDCI a pour objectifs de rationaliser la carte de l'intercommunalité et de simplifier la coopération intercommunale, en vue d'optimiser son fonctionnement aux échelles les plus pertinentes.

Il s'appuie sur une évaluation de la cohérence des périmètres, notamment au regard des bassins de vie et des logiques de territoires, ainsi que sur un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants.

Il prévoit notamment le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 15 000 habitants. Ainsi, au 1er janvier 2017, le département de Maine-et-Loire sera divisé en 9 intercommunalités -contre 23 actuellement- qui seront les interlocuteurs privilégiés de la Région, en terme notamment de développement économique et d'aménagement du territoire.

*Concrètement pour notre territoire, un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI), dénommé ANJOU LOIR ET SARTHE, se substituera à compter du 1er janvier 2017, aux EPCI des Portes de l'Anjou, de Loir et Sarthe et du Loir. Le siège social de cet EPCI sera implanté à Tiercé.*

*Cette communauté de communes sera constituée des communes membres suivants : Seiches sur le loir, la Chapelle St Laud, Cornillé les Caves, Corzé, Huillé, Jarzé-Villages, Lézigné, Marcé, Montreuil-sur-Loir, Sermaise, Cheffes-sur-Sarthe, Baracé, Etriché, Tiercé, Durtal, Montigné-les-Rairies, Les Rairies, Morannes sur Sarthe et Daumeray.*

Dans le cadre d'un comité de pilotage, en collaboration avec le cabinet d'études KPMG, les différents acteurs travaillent sur la mise en place de cette structure depuis plusieurs mois. Tout particulièrement sur les volets suivants :

- compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique et tourisme, déchets, aire d'accueil des gens du voyage) ;
- compétences optionnelles (eau, politique du logement et cadre de vie, équipements sportifs et culturels)
- compétences facultatives (aménagement numérique).

MAIRIE DE DAUMERAY, 25 rue de la Fraternité

Nouveaux horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, mercredi et samedi de 9h à 12h

Tél : 02 41 33 03 72, Fax : 02 41 33 03 73

Email : [mairie.daumeray@wanadoo.fr](mailto:mairie.daumeray@wanadoo.fr), Site : [www.daumeray.mairie49.fr](http://www.daumeray.mairie49.fr)

## Les activités de Familles rurales ont bien redémarré depuis septembre.

Inscriptions encore possibles pour :

- La MARCHE NORDIQUE avec Olivier AUBRY : tous les mardis à 14h00
- Le PILATES avec Armelle LEFRESNE : tous les mardis à 19h00
- La CHORALE avec Franck PANCHER : tous les mardis à 20h30
- La ZUMBA (enfants et adultes) avec Cindy PIQUET : tous les mercredis après-midis de 14h00 à 19h30, selon les groupes.

Contact et inscriptions : Nathalie PAGERIE

Tél : 02.41.27.33.20

email : [afr.daumeray@gmail.com](mailto:afr.daumeray@gmail.com)



## DATES A RETENIR

### Novembre

- 25** : Soirée Cabaret Téléthon
- 27** : Marché de l'Avent à Saint Germain

### Décembre

- 2 et 3** : TELETHON
- 9** : Marché de Noël APEL
- 13** : Bal Bon Accueil
- 14** : Repas CCAS

## Manifestations de l'APE à retenir (Association des Parents d'Elèves de l'école Maurice Ludard)

**Du 5 au 9 décembre 2016**, une benne sera présente devant l'école afin de récolter papiers, journaux, annuaires, enveloppes, livres, magazines, pubs... Cette collecte permettra de récolter des fonds pour les projets de l'école. Possibilité de stocker à l'avance en nous contactant : [apedaumeray@gmail.com](mailto:apedaumeray@gmail.com)

**Le 9 décembre 2016** se déroulera le **marché de Noël** dans l'enceinte de l'école Maurice Ludard à partir de 15h45. Vous y découvrirez les créations des enfants ainsi que de nombreux stands artisanaux. Des boissons et des gourmandises vous seront également proposées! Cette année, les enfants auront le plaisir de vous interpréter une chorale vers 17h.

**Le 3 février 2017** ce sera le **loto de l'APE** à la salle des fêtes de Daumeray. Soyez présents dès 18h30 pour choisir vos cartes et tenter de gagner de superbes lots! Le loto, organisé par Chantal, débutera à 20h30. Une restauration sur place vous sera proposée, ainsi qu'une garderie à petit prix. Réservation auprès de Chantal au 02.41.47.55.67 ou 06.31.09.93.94.

**Le 9 avril 2017** aura lieu une **grande chasse aux oeufs** au parc de l'abbaye à Daumeray dans le cadre de la semaine de l'enfance. Des activités seront prévues pour petits et grands.

**Le 24 juin 2017**, les enfants vous présenteront leur nouveau spectacle orchestré par l'équipe enseignante lors de la **fête de l'école**. Boissons et gourmandises vous seront proposées ainsi que de nombreuses activités qui raviront également les adultes.



### Stationnement devant le groupe scolaire Maurice Ludard

A la demande des Voyages Cordier et pour assurer la sécurité des collégiens utilisant les transports scolaires (montée et descente du bus), un arrêté municipal de stationnement a été pris le 17 octobre 2016.

Il est maintenant interdit de se garer sur le parking partagé du groupe scolaire Maurice Ludard, et plus particulièrement sur les places réservées au bus, de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 17h30 du lundi au vendredi inclus, pendant les périodes scolaires.

La gendarmerie de Durtal est informée de cette décision et pourra donc verbaliser tout contrevenant à cette règle.



## RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique!

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Du 19 janvier au 18 février

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Insee & votre commune

# LA GAZETTE

N° XLVII

Hiver 2017

Tarif Local : 15 €

## Annonce

### *Théâtre Rouget le Braconnier*

Il est temps de penser à vos sorties hivernales.

Et pourquoi pas une soirée théâtrale afin de ravir petits et grands, curieux et passionnés d'histoires d'autrefois.

Nous vous invitons à la découverte ou redécouverte d'un grand classique :

#### « Rouget sur scène »

encore et toujours apprécié de tous.

Uniquement les week-ends,  
du 21 janvier au 25 février 2017  
en après-midi et soirée.

Venez partager l'ambiance du repas des braconniers,  
le 11 février 2017 à 19h 30.

Sketchs et surprises vous attendent lors de notre soirée cabaret.

*Louis Rouget,  
une histoire de braconniers,  
de gendarmes, d'amitié et de trahison.*



#### « Le Vrai Rouget le Braconnier »

Une affaire judiciaire  
en 3 actes et 15 tableaux.

Rendez-vous à **Daumeray**.

Pour toutes réservations, appeler au  
02.43.92.60.49 Mme BODIN.

## Recycler vos papiers

L'école Notre Dame organise une opération recyclage de vos papiers (papiers, journaux, magazines, revues, ...) qui permettra de récolter des fonds pour le financement de projets pour l'école.

Une benne sera mise à disposition pendant une semaine **du 13 au 19 janvier 2017**.

En attendant, nous vous invitons à mettre de côté tous les papiers, journaux, prospectus, livres, enveloppes ... que vous pouvez.

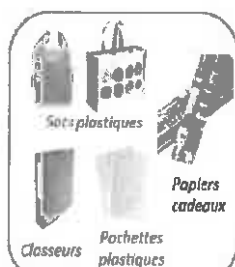
Si besoin, nous pourrions stocker tout cela à l'école mais si vous en avez la possibilité, gardez le tout chez vous !

Bien sûr, plus nous récolterons de papier, plus nous récolterons d'argent ! Cette opération ne vous coûte rien mais peut rapporter gros à l'école pour les enfants !

Nous comptons sur vous pour collecter, stocker au maximum dès maintenant. La benne mise à disposition fait 20m3, faisons-en sorte qu'elle soit pleine !

L'équipe enseignante et les membres des bureaux  
APEL et OGEC

### GUIDE DE TRI DU PAPIER



Pendant les fêtes.  
du 19 décembre au 14 janvier

Collecte  
des  
huîtres et coquillages  
dans votre commune.

Une benne spéciale  
"collecte de coquillages"  
est à votre disposition dans les 4 déchèteries :  
Chateaufort, Durtal, Seiches et Tiercé

SICTOM Loir et Sarthe. Plus d'infos sur [www.sictomls.fr](http://www.sictomls.fr)

## NOAL Coiffure

Coiffeuse depuis 15 ans dont une expérience de 8 ans au sein d'un salon à Angers, Véronique Guervenou a choisi notre commune de Daumeray pour ouvrir son premier salon de coiffure.

**NOAL Coiffure** vous accueille donc au 3 Bis rue des Mimosas, le lundi de 13h30 à 19h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 8h à 16h. Fermeture hebdomadaire le mercredi

Tél : 02 41 33 97 70

## ELAGAGE A LA VERTICALE

Les travaux d'entretien tel que l'élagage des haies se feront à la verticale du fossé sans rentrer dans les pieds d'épines. Les haies taillées seront entretenues sur le dessus. Les plates bandes en bordure de parcelle ne seront pas faites, mais ceux qui le souhaitent, pourront garder la végétation en vue de reconstituer une haie.

## FACTURATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle avec ses incidences informatiques et comptables, nous devons interrompre les prélèvements des factures périscolaires. Ceux-ci seront remis en place courant janvier 2017.



## FILS ET POTEAUX TÉLÉPHONIQUES

Merci de signaler en mairie la localisation de fils ou poteaux téléphoniques tombés sur le domaine privé ou public. C'est aux services municipaux de faire intervenir ORANGE pour leur remise en état.

N'attendez pas car une intervention rapide peut permettre d'éviter des dégâts sur le matériel tombé, dégâts qui seront alors sous la responsabilité financière des propriétaires des terrains concernés.

## SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal (CM) est consultable en mairie.

### 1) Les sujets évoqués en conseil municipal du 8 septembre 2016

**Décision modificative n°4 sur le budget principal de la commune** : La décision modificative suivante est approuvée à l'unanimité et doit permettre le règlement des factures liées à la démolition du pavillon RIVARD pour 14 372,28 € :

Chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 14 000,00 €  
Chapitre 64 - article 678 : + 14 000,00 €

**Décision modificative n°3 sur le budget annexe de l'assainissement** : La décision modificative suivante est approuvée à l'unanimité et doit permettre le paiement de la redevance pour modernisation des réseaux, qui s'élève à 4 647,00 €, à l'Agence de l'Eau :

Chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 150,00 €  
Chapitre 014 - article 706129 : + 150,00 €

**Bornage** : Le bornage des terrains TARDIF et de la zone du Grand Clos aura lieu le vendredi 9 septembre 2016 à 9h00.

**Vente de logements de Maine-et-Loire Habitat** : Le conseil municipal autorise Maine-et-Loire Habitat à mettre en vente les 26 logements situés rue de la Caillère, lotissement des Pruniers et rue Charles de Gaulle. Cette vente ne concernera que les locataires occupants, leurs ascendants ou descendants. Les familles ne souhaitant pas devenir propriétaires resteront locataires comme aujourd'hui.

**Demande de dénomination d'un lieu-dit** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nom demandé par monsieur TAUDON Anthony et madame COURAUD Vanessa pour leur adresse. Il s'agit de « La Tiagoderie ».

**Présentation du rapport annuel 2015 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif** : Le conseil municipal émet un avis favorable sur ce rapport 2015.

**Présentation du rapport annuel 2015 du SICTOM Loir-et-Sarthe** : Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2015 du SICTOM Loir-et-Sarthe.

**Présentation du rapport annuel 2015 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable (SIAEP de la Sarthe Angevine)** : Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2015 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable.

**Commune nouvelle** : Il est indiqué aux élus que par arrêté du 6 septembre dernier, la Préfète, madame ABOLLIVIER Béatrice, a créé la commune nouvelle Morannes sur Sarthe – Daumeray. Les premières réunions communes des commissions vont maintenant être organisées pour faire un état des lieux de l'existant (personnel, fonctionnement, matériels) et des éventuels projets en 2017.

**Rentrée scolaire** : Il est indiqué aux élus le maintien des effectifs par rapport à l'année dernière. Ainsi, 86 enfants sont scolarisés au groupe scolaire Maurice Ludard et 91 enfants à l'école Notre Dame. Il est également précisé que dans le cadre de l'état d'urgence, les enseignants et personnels communaux vont être sollicités pour réaliser trois exercices de mise en sûreté au cours de cette année scolaire. Pour rappel, les accès aux deux écoles sont déjà sécurisés puisque les entrées ne peuvent se faire que par l'utilisation d'un interphone.

**Finances publiques** : Il est indiqué aux conseillers qu'une plate-forme de télétransmission CHORUS-PRO va être mise en place par la DGFIP à compter du 1er janvier 2017. Les factures émises par les fournisseurs et établissements publics devront être récupérées sur cette plate-forme. A terme, c'est la suppression du format papier qui est prévu pour ces documents.